

L'année 2009 s'annonce meilleure pour la presse au Burundi

PANA, 31/12/2008 Bujumbura, Burundi - Les emprisonnements faciles pour "détails de presse" pourraient diminuer de manière sensible dès le début de l'année prochaine au Burundi, grâce à une plus grande implication des organes de régulation des médias, a promis la présidente du Conseil national de la communication (CNC), Mme Vestine Nahimana. La recette du CNC est de se renforcer d'un secrétariat chargé de bloquer à son niveau les plaintes déposées contre les journalistes, a expliqué Mme Nahimana.

"Tel un parquet spécialisé, le secrétariat va recevoir des dossiers de plaintes ou requêtes contre des journalistes et cela pourrait parfois déboucher sur des solutions à l'amiable ou sur de simples sanctions administratives du CNC", a en croire la patronne du CNC, qui a indiqué que son objectif est de prévenir les emprisonnements de journalistes. L'initiative a été accueillie favorablement dans les milieux journalistiques burundais qui ont exercé difficilement leur métier en 2008, suite aux tracasseries policières et judiciaires pour des détails de presse parfois mineurs. Le cas du directeur de l'agence de presse en ligne, Net press, Jean-Claude Kavumbagu, reste le plus parlant. Son emprisonnement dure plus de 100 jours pour avoir exagéré le montant des frais de missions du chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, en République populaire de Chine lors des Jeux olympiques de Pékin.